

# CERTIFICATE

## La société

**Telatex**  
22 rue d'Alsace - BP. 4  
88360 FERDRUPT, FRANCE

est autorisée, selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® et le rapport d'essais CQ 1134/3, à utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX®



## pour les articles suivants:

### Tissus en :

100% Coton : blancs, teints (réactifs, cuves, pigments), denim, imprimés (réactifs, pigments) et/ou apprêtés (y compris traitement anti tâche)  
100% Lin : blancs, teints, imprimés (réactifs, cuves, directs, pigments)  
100% Polyester, Polyester/Coton, avec ou sans Elasthanne : blancs, teints (réactifs, cuves, pigments, dispersés), imprimés (dispersés, pigments) et/ou apprêtés (y compris traitement anti tâche)  
100% Viscose : blancs, teints, imprimés (réactifs, directs, pigments) et/ou apprêtés  
Coton/Lyocell : blancs  
Coton/Lin, Polyester/Lyocell et Coton/Elasthanne : blancs, teints (réactifs, dispersés, cuves), imprimés (pigments) et/ou apprêtés  
100% Viscose et en mélange avec coton, lin, avec ou sans Elasthanne : blancs, teints, imprimés (pigments, réactifs) et/ou apprêtés  
Tissés teints en fils Coton, Viscose, Lin, Polyester et leurs mélanges avec ou sans élasthanne : blancs, teints en fils et apprêtés.  
Elaborés à partir de matières premières déjà certifiées selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX®

Les résultats des contrôles effectués selon le STANDARD 100 by OEKO-TEX® Annexe 4, **classe de produit II**, ont été réalisés sur les articles susnommés et démontrent qu'ils respectent les exigences de l'écologie humaine du STANDARD 100 by OEKO-TEX®, actuellement définies dans l'Annexe 4 pour les articles en contact direct avec la peau.

Les articles certifiés satisfont aux exigences de l'Annexe XVII de REACH (y compris l'utilisation de colorants azoïques, la libération du nickel, etc), à l'exigence américaine concernant la teneur en plomb totale dans les articles pour enfants (CPSIA ; à l'exception des accessoires fabriqués à partir de verre) ainsi qu'à la norme chinoise GB 18401:2010 (les exigences d'étiquetage n'ont pas été vérifiées).

Le titulaire de ce certificat, s'est engagé par une déclaration de conformité selon l'ISO 17050-1, d'utiliser le label STANDARD 100 by OEKO-TEX® uniquement sur les articles conformes à ceux initialement testés. La conformité est vérifiée par des audits.

**Le certificat CQ 1134/3 est valable jusqu'au 31.05.2022**

Lyon, 29.07.2021

Richard MARTINETTI  
Responsable Service Certification OEKO-TEX®

